



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

SOMMAIRE

L'édito du président	1
L'AIUF : missions, gouvernance et financement	3
Les missions de l'association.....	3
La gouvernance de l'association	3
Le bureau.....	4
L'assemblée Générale	4
Le financement de l'AIUF.....	6
Evolution de l'équipe salariée	6
L'activité de l'AIUF	7
Représenter les professionnels de santé libéraux.....	8
Accompagner les professionnels de santé libéraux dans l'installation	19
Permanences Locales d'Aide à l'Installation.....	19
Rencontres parisiennes de l'Offre de Soins	23
Informier et sensibiliser les professionnels de santé	24
L'expérimentation du Répertoire Opérationnel des Ressources dans les Yvelines.	24
Violences faites aux professionnels de santé.....	25
Vidéos des URPS.....	25
Santé mentale.....	27
Les semaines interpro de l'AIUF.....	29
Colloque « Interprofessionnalité et Territoire : Mythe ou Réalité ? ».....	33
Soutenir les URPS adhérentes	34
Annexes.....	37

L'édito du président

L'Assemblée générale de janvier ayant permis l'élection du nouveau bureau de l'AIUF a marqué un tournant important : me conduisant à la présidence aux côtés de Véronique Dissat et Lise El Omari, respectivement trésorière et secrétaire générale. Cette année a également été celle d'un renouvellement administratif, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe afin d'assurer la continuité de nos missions après les départs d'Alexandra, assistante administrative, fin 2024 et de Charlène, cheffe de projet, au printemps 2025.



Yvan Tourjansky, Président de l'AIUF

Dans un contexte national marqué par des changements ministériels et la reconduction du PLFSS pour 2025, l'ARS Île-de-France a réaffirmé sa confiance envers l'AIUF. Notre convention de financement, en cohérence avec nos statuts, a même été élargie afin d'inclure le recrutement d'une chargée de mission dédiée au soutien des URPS les moins dotées financièrement. Cette évolution confirme la pertinence de notre action et notre capacité d'adaptation face aux défis du système de santé.

L'interprofessionnalité demeure au cœur de notre engagement. Elle ne va pas de soi dans le monde libéral, où les logiques individuelles prennent couramment le pas sur les démarches collectives, mais elle est devenue indispensable pour répondre aux besoins complexes des patients. L'enjeu est clair : mieux connaître les compétences de chacun pour mieux soigner, accompagner ou orienter les patients dans une logique de santé globale et collaborative.

Cette année, notre action s'est inscrite pleinement dans le virage préventif, désormais à la fois impératif de santé publique et nécessité économique pour la soutenabilité du système de soins. Notre présence active à la CRSA, notamment au sein de la commission prévention dont j'ai pris la présidence, a permis la tenue de la première journée dédiée à la prévention, au cours de laquelle 3 URPS ont été particulièrement mises à l'honneur à travers la présentation de leurs projets. Ce signal est fort : le monde libéral prend toute sa place dans la transformation vers une médecine davantage tournée vers l'anticipation et la prévention. Les Semaines de l'interprofessionnalité, avec ses six parcours de soins mis en lumière et ses vidéos présentant nos métiers, ont également marqué les esprits en montrant que l'interprofessionnalité constitue une réalité quotidienne améliorant concrètement la prise en charge des patients.

Nous avons également préparé un colloque destiné à l'ensemble des acteurs, dont les CPTS et les URPS, en écho à celui organisé en 2020 afin de prendre collectivement du recul sur le chemin parcouru, mais aussi d'intégrer les enseignements inattendus de la crise COVID qui a profondément transformé nos pratiques et nos priorités.

Par ailleurs, nous avons renforcé notre accompagnement des professionnels libéraux en participant activement aux Conseils Territoriaux de Santé, en organisant des Permanences Locales d'Aide à l'Installation et en étant présents sur différents salons

d'Île-de-France. Notre participation aux événements organisés par les autres URPS : infirmiers, médecins, pharmaciens, orthophonistes et orthoptistes, a créé des temps forts de collaboration, démontrant que l'interprofessionnalité constitue une richesse partagée.

Le numérique en santé est également une de nos priorités. Notre implication au sein du SESAN (Service Numérique de Santé) et dans le déploiement de Santélien vise à garantir l'interopérabilité avec les logiciels métiers et la conformité aux attentes des professionnels. Nous avons également poursuivi notre travail autour du ROR (Répertoire Opérationnel des Ressources) afin d'optimiser les parcours de soins en améliorant la description de l'offre disponible (disponibilités, lieux d'exercice, spécificités, etc.).

Ce rapport d'activité reflète l'engagement que nous portons au quotidien et illustre notre volonté d'accompagner les URPS d'Ile de France par la mutualisation, la promotion des projets interdisciplinaires, la défense du modèle libéral et la contribution aux systèmes d'information partagés, autant de missions qui participent à construire une santé plus collaborative, plus efficace et plus humaine pour tous.

Bonne lecture à toutes et à tous.

L'AIUF : missions, gouvernance et financement

Les missions de l'association

Créée en décembre 2017, par les URPS Franciliennes, l'AIUF s'est donné pour missions :

- D'accompagner l'action des URPS franciliennes par une démarche de mutualisation
- De promouvoir les missions des URPS Franciliennes à travers la réalisation de projets pluriprofessionnels sur des sujets tels que la prévention, la promotion de la santé ou la veille sanitaire, l'accompagnement du patient en particulier chronique et plus largement l'ensemble des missions dévolues aux URPS initiées par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST)
- De favoriser l'expression partagée des professionnels de santé en Ile de France auprès des pouvoirs publics dans l'optique de l'élaboration et l'application du Projet régional de Santé (PRS) sur des sujets transversaux aux professions de santé libérales
- De favoriser le développement de l'exercice pluriprofessionnel des professionnels de santé libéraux
- De contribuer à la défense du modèle d'exercice libéral notamment dans le cadre du virage ambulatoire
- De contribuer au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagée

La gouvernance de l'association

En 2025, les 6 URPS suivantes ont adhéré à l'AIUF : Infirmiers, Masseurs-kinésithérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Pédicures-Podologues et Sage-femmes.

Le bureau

Le bureau a été renouvelé en mars 2025 et se compose des trois membres suivants :

- Yvan TOURJANSKY, président de l'AIUF (URPS Masseurs-Kinésithérapeutes)
- Véronique DISSAT, trésorière de l'AIUF (URPS Orthoptistes)
- Lise EL OMARI, secrétaire générale de l'AIUF (URPS Sages-Femmes)



*Photo 1 : Membres du bureau de l'AIUF
De gauche à droite : Lise EL OMARI, Yvan TOURJANSKY, Véronique DISSAT*

Compétences du bureau :

Selon les statuts de l'AIUF, le bureau :

- Veille à la mise en œuvre des délibérations prises en Assemblée générale
- Assure la gestion courante de l'association
- Veille au respect des statuts et de la réglementation

Le bureau se réunit autant de fois que nécessaire, dans un minimum de 4 fois par an. Il rend compte régulièrement à l'Assemblée Générale.

L'assemblée Générale

Le 9 janvier 2025, une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) s'est tenue afin de soumettre à l'approbation des membres les nouveaux statuts de l'AIUF. Cette réunion a permis de présenter les évolutions statutaires proposées, d'en débattre et de procéder au vote, conformément aux procédures en vigueur.

Au cours de l'année, sept Assemblées Générales Ordinaires (AGO) ont été organisées. Elles ont constitué des temps d'échanges et de décision autour du vote du budget prévisionnel 2025, de la présentation des projets à venir, du suivi de leur avancement, de l'analyse de la situation budgétaire au regard du budget voté, ainsi que de réflexions sur le positionnement et le rôle de l'AIUF.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars a notamment permis la clôture et l'approbation des comptes 2024, ainsi que la validation du rapport d'activité 2024

Au 31 décembre 2025, l'Assemblée Générale était composée des élus suivants :

URPS	Membres	Suppléants
	LEFORTIER Nicolas SAID DAUVERGNE Fatima	Florence LIBERT
	SCHMUCKEL Marie-Aude TOURJANSKY Yvan	Xavier GROS Olivier DAUTIGNY
	HADELER Anne-Sophie KWANTES Raphaëlle	Cécile RENOU MARTIN
	DISSAT Véronique LEGRAND Agathe	Léa BOUGA Julia BOSNET
	AUPICON Bertrand BRAY Anne-Charlotte	Laïna VERN
	EL OMARI Lise NICQUEVERT Marie-Hélène	Camille COURCIER Charlotte GAUTHIER

Compétences de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Selon les statuts de l'AIUF, l'Assemblée Générales Ordinaire :

- Ratifie la nomination des nouveaux représentants sur information du Bureau et la fin des mandats des représentants de membre démissionnaire ou en retard de cotisations
- Approuve l'adhésion des nouveaux membres, l'exclusion des membres, le montant des cotisations, les rapports sur la situation morale et financière de l'association, les comptes de l'exercice clos
- Affecte le résultat et vote le budget de l'exercice suivant sur proposition du Bureau
- Nomme des commissaires aux comptes, même en l'absence d'obligation légale

Compétences de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Selon les statuts de l'AIUF, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut :

- Modifier les statuts
- Décider de l'émission d'un appel de cotisations exceptionnelles dépassant le montant de la cotisation annuelle
- Autoriser la souscription d'emprunts ou le cautionnement de biens
- Décider la dissolution de l'association

Le financement de l'AIUF

Pour mener à bien ses missions, l'AIUF bénéficie d'un financement de la part de l'ARS Ile-de-France et des URPS.

L'ARS Ile-de-France a signé une convention de subventionnement d'un an en juillet 2025, au titre du Fonds d'intervention régional (FIR). Cette convention, d'un montant total de 319 123 €, a pour objet :

- D'assurer le fonctionnement de l'association (125 000 €)
- De pérenniser l'organisation des permanences locales d'aide à l'installation (119 680 €)
- De recruter un.e chargée de mission mutualisé.e pour 4 URPS (74 443€)

Chaque URPS contribue également aux missions de l'AIUF par le versement d'une cotisation. En 2025, cette cotisation correspondait à 1% de leur dotation versée en 2024 à chaque URPS par l'ACOSS, représentant en totalité 9 699,5 €.

Evolution de l'équipe salariée

L'année 2025 a débuté avec une équipe composée de deux salariées : Charlène Tonnelier et Rodiyatou Chitou.

Au mois de mars 2025, Charlène Tonnelier, cheffe de projet, a quitté l'association. Elle a été remplacée à compter du 10 mars 2025 par Gwladys Fontaine, recrutée pour assurer la gestion de l'association, le pilotage de projets ainsi que l'organisation des permanences locales d'aide à l'installation (PLAI).



Photo 2 : Première journée de prise de poste de Gwladys Fontaine, en tuilage avec Charlène Tonnelier.

Le 1er septembre 2025, Rodiyatou Chitou, chargée de mission Expérimentation ROR 78, a quitté l'association à l'issue de son contrat, en lien avec la fin du projet ROR 78.

Enfin, le 6 octobre 2025, l'association a accueilli une nouvelle salariée, Lucile Mareau Dieu, en tant que chargée de mission mutualisée pour quatre URPS (orthophonistes, orthoptistes, podologues et sages-femmes). Ce recrutement a été rendu possible grâce à un financement de l'ARS, dans le cadre d'un soutien spécifique aux quatre URPS les moins dotées.

L'activité de l'AIUF

En 2025, afin de répondre à ses missions d'accompagnement de l'action des URPS d'Île-de-France, de promotion de projets interprofessionnels sur la santé et la prévention, de soutien à l'expression des professionnels de santé auprès des pouvoirs publics, de développement de l'exercice interprofessionnel et de défense du modèle libéral, l'AIUF avait planifié de nombreux projets, pour chacun desquels un budget avait été prévu. Le schéma ci-dessous présente ces projets, c'est à partir de ces orientations que l'AIUF a construit et mené ses projets tout au long de l'année 2025.

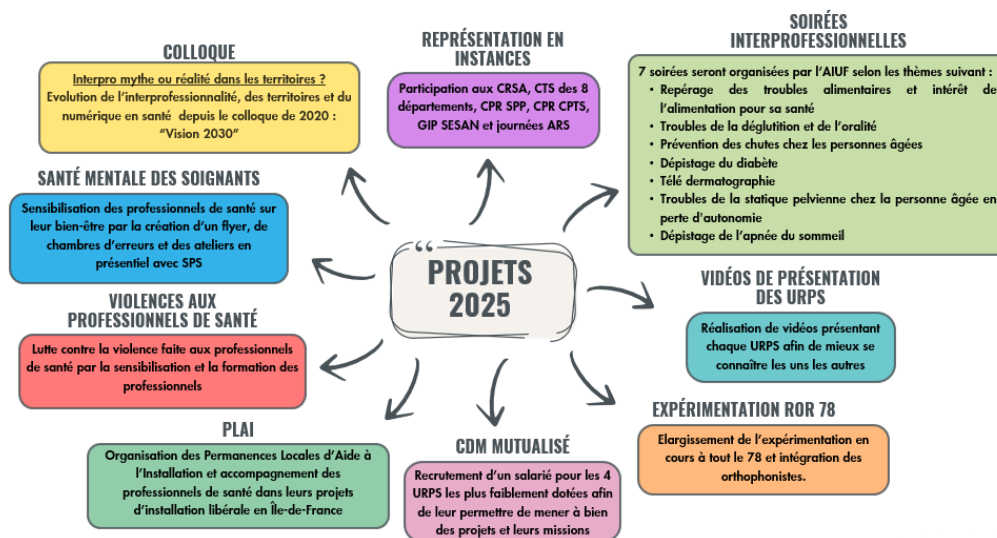


Figure 1 : Programme de travail 2025 voté en Assemblée Générale en mars

Représenter les professionnels de santé libéraux

Instances de démocratie sanitaire

La démocratie en santé est une démarche visant à réunir l'ensemble des acteurs concourant au fonctionnement du système de santé (hôpital, ville, médico-social, représentants des usagers, etc.) pour élaborer et mettre en œuvre la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation.

Pour faire vivre la démocratie en santé dans les territoires et favoriser la concertation et le débat public, promouvoir les droits individuels et collectifs des usagers, les ARS s'appuient sur la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) au niveau régional et sur les Conseils territoriaux de santé (CTS) à l'échelle locale. En tant qu'instances représentatives des professionnels libéraux conventionnés de la région, les URPS franciliennes prennent part aux débats et travaux de la CRSA et des CTS d'Ile-de-France.

Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

❖ Commission permanente de la CRSA

Au 31 décembre 2025, les membres de la commission permanente de la CRSA étaient les suivants :

Titulaire	Suppléant
Yvan TOURJANSKY	Anne-Sophie HADELER

Notre représentant a participé à 6 commissions permanentes en 2025.

Yvan Tourjansky est élu vice-président de la CRSA.



Photo 3 : CRSA en présentiel, avec Renaud Coupry, président de la CRSA, et Arnaud Corvaisier, directeur de l'offre de soins de l'ARS.

❖ Commission Spécialisée Prévention (CSP)

Au 31 décembre 2025, les membres de la commission spécialisée prévention de la CRSA étaient les suivants :

Titulaire	Suppléant
Yvan TOURJANSKY	Anne-Sophie HADELER

Notre représentant a participé à 6 CSP en 2025.

Cette commission est présidée par Yvan TOURJANSKY.

❖ Commission spécialisée « organisation des soins » (CSOS)

Au 31 décembre 2025, les membres de la commission spécialisée « organisation des soins » de la CRSA étaient les suivants :

Titulaire	Suppléant	Suppléant
Fatima SAID DAUVERGNE	Bertrand AUPICON	Véronique DISSAT

Nos représentants ont participé à 21 CSOS en 2025.

❖ Commission spécialisée « Droits des usagers » (CSDU)

Au 31 décembre 2025, les membres de la commission spécialisée droits des usagers de la CRSA étaient les suivants :

Titulaire	Suppléant
Yvan TOURJANSKY	Anne-Sophie HADELER

Notre représentant a participé à aucune CSDU en 2025.

Conseils territoriaux de santé

Au 31 décembre 2025, les élus URPS des 8 CTS franciliens étaient les suivants :

Département	Titulaires	Suppléants
Paris (75)	SCHMUCKEL Marie-Aude GIRBAL Corinne	PENIGAULT Philippe
Seine et Marne (77)	VARLET Séverine RACLOT Céline	BULARD Dominique DI CIOCCIO Isabelle
Yvelines (78)	FOSSE Benoit GAUTHIER Charlotte	VERIN Laina MARTIN Pauline
Essonne (91)	HADELER Anne-Sophie BELLAICHE Serge (membre du bureau)	NICOLINI Damien COURCIER Camille
Hauts de Seine (92)	TOURJANSKY Yvan (membre du bureau) GILLERON Stéphane	GROS Xavier (représentant CSSM 92) AUPICON Bertrand
Seine Saint Denis (93)	BENAMARA Abdelaali	POINLOUP Fabien FARGES Corinne
Val de Marne (94)	MARTIN Sebastien HERAULT Bernadette	DISSAT Véronique
Val d'Oise (95)	LABAT Théo	LEFORTIER Nicolas MARQUE Isabelle

En 2025, les élus ont pris part à 33 CTS. Dont 7 à Paris, 5 en Seine-et-Marne, 4 dans les Yvelines, 3 en Essonne, 6 dans les Hauts-de-Seine, 0 en Seine-Saint-Denis, 3 dans le Val-de-Marne et 0 dans le Val d'Oise.

Instances régionales relatives aux dispositifs d'exercice coordonné

L'AIUF siège aux commissions paritaires régionales des SPP et des CPTS. Elle participe également aux comités de pilotage et de suivi des CPTS mis en place par l'ARS Ile-de-France.

Séminaire Santélien – 29 Janvier

Le GIP SESAN a organisé une soirée dédiée à la découverte de l'outil Santélien. Cette rencontre s'adressait aux utilisateurs, ainsi qu'aux membres du conseil d'administration et aux administrateurs du GIP SESAN. La soirée a permis de présenter Santélien et ses usages, et a été ponctuée d'ateliers pratiques, notamment autour des droits d'accès, afin de faciliter la prise en main de l'outil.



Photo 4 : Atelier lors de Séminaire Santélien



Photo 5 : Ouverture du séminaire par Naima Mezaour (directrice du GIP SESAN) et Sophie Martinon (Directrice Générale adjointe de l'ARS Ile de France)



Photo 6 : Représentants de l'AIUF présents au séminaire Santélien, accompagnés de Naima Mezaour et Sophie Martinon

Journée Francilienne de l'Innovation en Santé – 11 février 2025

Le 11 février 2025, l'AIUF a participé à la 2^e Journée Régionale de l'Innovation en Santé organisée par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France à Paris.

Cet événement a rassemblé plus de 450 acteurs du secteur de la santé autour des enjeux liés à l'innovation en santé et à la mise à l'échelle des expérimentations.

Au cours de cette journée (Annexe 1 : Programme de la Journée Francilienne de l'Innovations en Santé) :

- Un discours d'ouverture a été prononcé par Yannick Neuder, Ministre délégué chargé de la santé et de l'accès aux soins, soulignant le rôle de l'ARS comme catalyseur de l'innovation.
- Une table ronde nationale a abordé les défis liés à la généralisation des innovations après leur phase d'expérimentation, avec des intervenants de la Haute Autorité de Santé (HAS) et d'autres institutions nationales.
- Une seconde table ronde a présenté les acteurs régionaux qui soutiennent le développement de l'innovation en santé en Île-de-France, dont Medicen Paris Région, la Banque des Territoires, Bpifrance, la DRIETS Île-de-France et l'Agence du Numérique en Santé.
- Les échanges ont également mis en lumière l'intelligence artificielle et ses applications concrètes dans le système de soins, illustrant l'importance croissante de ces technologies pour améliorer l'efficacité et la qualité des soins.
- Le programme comprenait aussi des présentations autour de l'Article 51, du dispositif PECAN et de la télésurveillance, ainsi que des espaces d'exposition des innovations et des lieux d'expérimentation régionaux.

Cette journée a permis de renforcer le lien entre acteurs institutionnels, professionnels de santé et innovateurs, tout en valorisant les initiatives en santé numérique et organisationnelle sur le territoire francilien.

Présentation de l'ESCAP – 12 février 2025

L'AIUF a assisté à une présentation de l'Équipe de Soins Coordonnée Avec le Patient (ESCAP), animée par l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), dont l'objectif était d'expliquer le dispositif. La présentation a mis en lumière le rôle de l'ESCAP et son fonctionnement :

- Centrée sur le patient et accessible à tous les professionnels de santé
- S'appuie sur une grille d'inclusion complétée par un professionnel de santé
- Permet au professionnel de santé d'objectiver les besoins en coordination de prise en charge du patient

- Renforce la qualité des soins et améliore la coordination entre professionnels de santé



Figure 2 : Schéma type de la constitution d'une ESCAP
(réalisé par l'UNPS <https://www.unps-sante.org/escap/presentation-generale/>)

Journée nationale des URPS Pharmaciens – 10 mars 2025

L'AIUF a participé à la Journée nationale des URPS Pharmaciens, organisée le 10 mars 2025 autour du thème « Pharmaciens en action : prévention & enjeux de santé ».

Cet événement a constitué un temps fort d'échanges autour de l'évolution du rôle des pharmaciens dans les politiques de santé publique, en lien avec les transformations sociétales actuelles.

Plusieurs thématiques clés ont été abordées :

- La montée en puissance de la prévention en officine,
- Les nouvelles stratégies face aux maladies infectieuses émergentes,
- La lutte contre l'antibiorésistance,
- Le bilan de prévention.



Photo 7 : Introduction par Delphine Chadoutaud
(Présidente de l'URPS Pharmaciens Ile de France)

Des ateliers pratiques ont complété les conférences, notamment sur le bilan de médication et la dispensation protocolisée appliquée à la contraception (Annexe 2 : Programme de la 12ème journée nationale des URPS Pharmaciens).

La participation de l'AIUF à cette journée a également permis de rencontrer de nombreux acteurs du secteur, d'échanger sur les pratiques interprofessionnelles et de renforcer les liens avec d'autres URPS autour des enjeux communs de prévention et de coordination des soins.



Photo 8 : Echanges lors de la journée nationale des URPS Pharmaciens avec Kore Mognon (Directeur adjoint de l'offre de soin de l'ARS Ile de France)

Soirée anniversaire d'Astri'del – 18 mars 2025

L'AIUF a participé, le 18 mars 2025, à la soirée anniversaire des 5 ans du dispositif Astri'del, un service d'astreinte de nuit assuré par des infirmiers libéraux au sein des EHPAD.

Cette soirée a permis de présenter les résultats et les enseignements du dispositif :

- son organisation concrète,
- les motifs d'appel les plus fréquents,
- ainsi que les réponses apportées aux besoins exprimés la nuit par les équipes soignantes en établissement.

Un cocktail convivial a clôturé la soirée, favorisant les échanges entre professionnels, partenaires institutionnels et représentants des URPS.

L'AIUF était présente pour soutenir et encourager ce type d'initiative, exemplaire en matière de coordination ville-établissement et de mobilisation des professionnels de santé libéraux au service de la continuité des soins.



Photos 9 : Introduction par Fatima Said Dauvergne (Présidente de l'URPS Infirmiers Ile de France)



Photo 10 : Echanges lors de la soirée d'anniversaire Astr'IDEL, avec les anciens présidents de l'URPS Infirmiers, Jean Jules Morteo et Christophe Minghetti

Sensibilisation à la gestion de l'agressivité et de la violence en milieu libéral – 2 Avril 2025

En 2025, l'URPS Chirurgiens-Dentistes a organisé plusieurs sessions de formation sur la gestion de l'agressivité et de la violence en milieu libéral, ouvertes à tous les professionnels de santé libéraux. L'AIUF a été associée à ces temps de sensibilisation et a contribué à leur diffusion auprès des professionnels de son réseau

Ces temps de sensibilisation visent à prévenir, gérer et analyser les situations conflictuelles, avec une approche centrée sur la communication, la psychologie et la gestion des émotions (Annexe 3 : Programme de la soirée « gestion de l'agressivité »). Les participants ont pu travailler sur :

- l'usage de techniques de communication verbale et non verbale pour désamorcer les tensions,
- l'identification et la régulation des émotions,
- l'analyse du comportement de l'agresseur et l'évaluation de la situation,
- ainsi que le renforcement de la sécurité et du confort d'exercice.

Des mises en situation ont permis d'expérimenter les outils abordés : en tant qu'observateurs pour proposer des axes d'amélioration, et en tant qu'acteurs pour tester des postures professionnelles adaptées, dans un cadre sécurisé.

Ces initiatives ont rencontré un vif intérêt, témoignant du besoin croissant des professionnels de santé libéraux d'être outillés face aux situations d'agressivité et de tension dans leur pratique quotidienne.

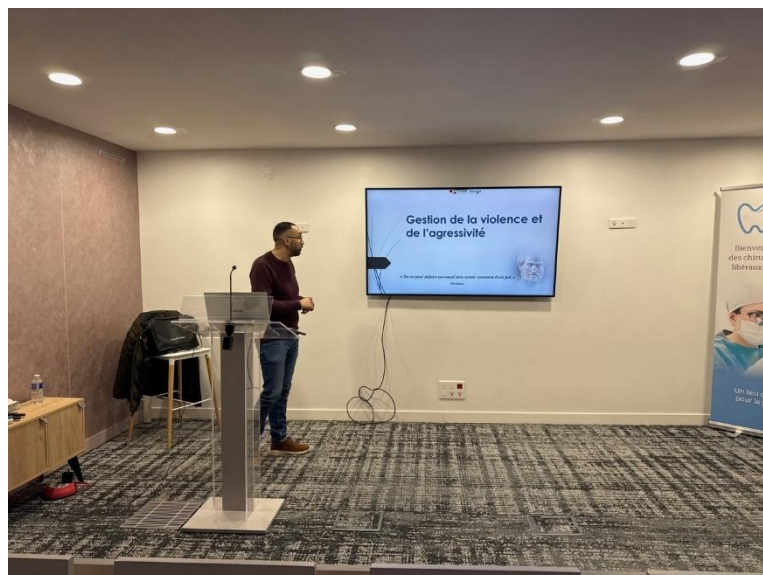


Photo 11 : Formation à la gestion de l'agressivité par Code Rouge

Journée Cybersécurité en santé – 10 avril 2025

L'AIUF a pris part, le 10 avril 2025, à la 3^e édition de la Journée de la Cybersécurité en santé en Île-de-France, organisée par SESAN avec le soutien de l'ARS Île-de-France, à la Maison de la Chimie.

Cette journée, qui a rassemblé plus de 150 participants issus de divers secteurs (médico-social, CPTS, DAC, établissements sanitaires...), a permis de sensibiliser et d'informer sur les enjeux croissants de la cybersécurité dans le champ de la santé, en particulier dans les structures de coordination et les petites structures libérales ou médico-sociales.

Au programme :

- les obligations introduites par la directive NIS2,
- le programme CaRE,
- la gestion humaine des crises cyber,
- les premières mesures de sécurité à mettre en place,
- les risques liés à la certification HAS,
- et la continuité d'activité en cas d'attaque.

Huit conférences, portées par 23 intervenants, ont donné la parole à des acteurs de terrain, en particulier des CPTS et structures médico-sociales, aujourd'hui en première ligne face aux enjeux numériques.

La participation de l'AIUF à cet événement s'inscrit dans une logique de veille stratégique et de sensibilisation à la sécurité numérique, enjeu désormais central pour l'exercice libéral et les coopérations interprofessionnelles.



Photo 12 : Journée Cybersécurité - SESAN



Photo 13 : Discours de Denis ROBIN, Directeur Général de l'ARS Ile de France, lors de la journée de la cybersécurité



Photo 14 : Le président de l'AIUF aux côtés de Naima Mezaour, directrice du GIP SESAN, Denis Robin, Directeur Général de l'ARS et Nina Prunier, Directrice adjointe de l'innovation, de la recherche et de la transformation numérique

Soirée interprofessionnelle « Diabète » - 13 novembre 2026

Dans le cadre de la Journée mondiale du diabète, l'AIUF a participé à une soirée interprofessionnelle, organisée par l'URPS Chirugiens-Dentistes, dédiée à la prévention

et à la prise en charge du diabète. Cet événement a permis de mettre en lumière les impacts multiples de cette pathologie sur la santé globale et de souligner l'importance d'une approche coordonnée et préventive entre professionnels de santé.

Les échanges ont illustré la complémentarité des pratiques autour du patient diabétique, à travers les interventions de professionnels issus de différentes disciplines : médecine du sport, soins infirmiers, pédicurie-podologie, orthoptie, chirurgie-dentaire et maïeutique.

Les thématiques abordées ont notamment porté sur l'activité physique adaptée, la prévention et la prise en charge du pied diabétique, le suivi des plaies à domicile, le dépistage des atteintes visuelles, les liens entre santé bucco-dentaire et diabète, ainsi que le diabète gestationnel de la période prénatale au post-partum.

Cette rencontre pluridisciplinaire a favorisé le partage de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques, tout en renforçant la dynamique interprofessionnelle autour d'un enjeu majeur de santé publique.



Photo 15 : Le président et la trésorière de l'AIUF aux côtés de Laina Verin, membre de l'URPS podologue et intervenante à la soirée interprofessionnelle, et Fabienne Robichon, présidente de l'URPS Chirurgiens-Dentistes

Inauguration de la maison des soignants - 18 novembre 2025

L'AIUF a participé à la réouverture et à l'inauguration de la Maison des Soignants Île-de-France à Paris, qui s'est tenue le 18 novembre 2025. Située dans le 17^e arrondissement, la Maison des Soignants constitue un espace ressource dédié à la prévention de l'épuisement professionnel et au soutien des soignants, en proposant des actions d'échange, de soins, de formation et de ressourcement, dans un cadre sécurisé et bienveillant. Par sa présence, l'AIUF a marqué son soutien à cette initiative en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé.



Photo 16 : Photo 15 : Le président de l'AIUF aux côtés de la directrice et du président de SPS, lors de la réouverture de la Maison des Soignants Île-de-France

Journée de prévention – 10 décembre 2025

L'Agence Régionale de Santé Île-de-France et la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Île-de-France ont organisé, en partenariat avec la Cité de la Santé, Promotion Santé, l'Assurance Maladie, l'Association des Maires d'Île-de-France et la Société Française de Santé Publique, une journée dédiée à la prévention et promotion de la santé en Ile-de-France.

Pour cet événement, l'AIUF a été intégrée au comité de pilotage, ce qui a permis d'apporter un éclairage sur les projets portés par les professionnels libéraux, de relayer l'information auprès d'eux afin de les encourager à soumettre des projets, et de favoriser leur participation à cette journée.



Photo 17 : Discours d'ouverture par Luc Ginot et Yvan Tourjansky

L'ouverture de la journée a été réalisée par Luc Ginot, Directeur de la Santé Publique à l'ARS Ile-de-France et Yvan Tourjansky, Vice-président de la CRSA et président de l'AIUF.

Cette journée structurée en plusieurs séquences visait à favoriser l'interconnaissance et présenter des expériences de terrain en prévention et promotion de la santé (Annexe 4 : Programme de la journée de prévention).

Parmi les temps forts de la journée, la séquence « Les professionnels de santé et la prévention » a permis de mettre en lumière l'URPS Orthophonistes et l'URPS Orthoptistes, à travers la présentation de leur programme régional de dépistage et de prévention des troubles visuels et du langage en petite section.



Photo 18 : Présentation du programme de dépistage par Raphaëlle Kwantes (URPS orthophonistes) et Léa Bouga (URPS orthoptistes)

Journée des CPTS Yvelinoises – 12 décembre 2025

Pour la troisième année consécutive, la Journée des CPTS yvelinoises s'est tenue le 12 décembre 2025. Cet événement, porté par les CPTS du Confluent et Nord-Est 78, a été coorganisé par l'ensemble des CPTS des Yvelines, avec le soutien de l'APTA 78, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Yvelines, de la Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé des Yvelines, ainsi que de la Ville de Poissy.

Cette journée a permis de rencontrer et d'échanger avec les professionnels et acteurs de santé du territoire yvelinois, favorisant le partage d'expériences et les réflexions autour des enjeux territoriaux de santé.

Pour l'AIUF, cet événement a constitué une opportunité de valoriser les projets portés au cours de l'année 2025, notamment à travers la tenue d'un stand sur le temps du déjeuner, permettant des échanges directs avec les participants.

L'après-midi, l'équipe de l'AIUF a également pris part aux temps d'échanges thématiques, dont les travaux ont porté sur (Annexe 5 : programme de la Journée des CPTS Yvelinoises):

- la politique et la responsabilité populationnelle appliquées à la prise en charge du diabète
- l'accueil des étudiants en santé
- le maintien à domicile



Photo 19 : Stand de l'AIUF lors de la journée des CPTS Yvelinoises



Photo 20 : Table ronde lors de la journée des CPTS Yvelinoises

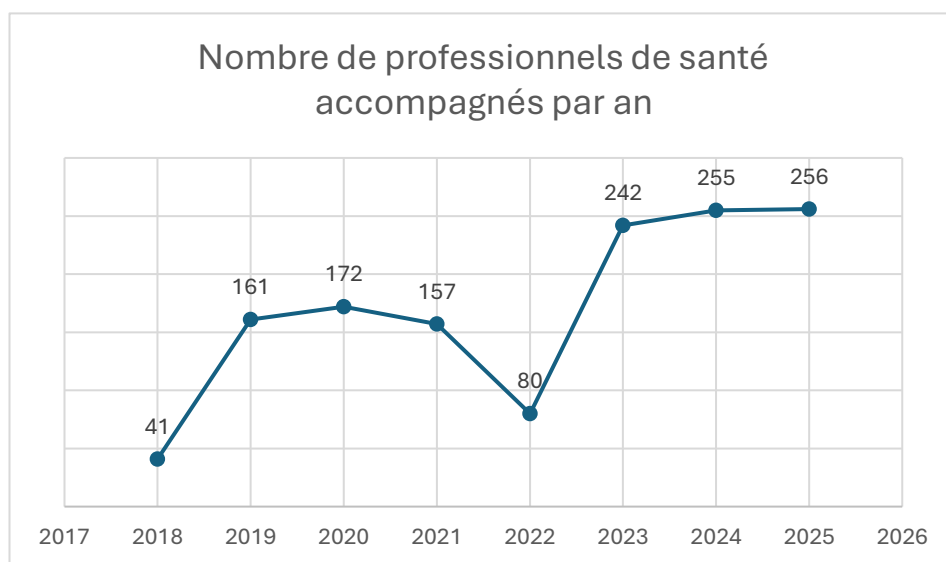
Accompagner les professionnels de santé libéraux dans l'installation

Permanences Locales d'Aide à l'Installation

Depuis 2018, l'AIUF organise des Permanences Locales d'Aide à l'Installation (PLAI), destinées à accompagner les professionnels de santé dans leurs projets d'installation en exercice libéral.

Entre 2018 et 2025, 1 365 professionnels de santé ont bénéficié de cet accompagnement. Les PLAI constituent aujourd'hui un dispositif structurant de l'action de l'AIUF, contribuant activement au soutien de l'installation libérale sur les territoires.

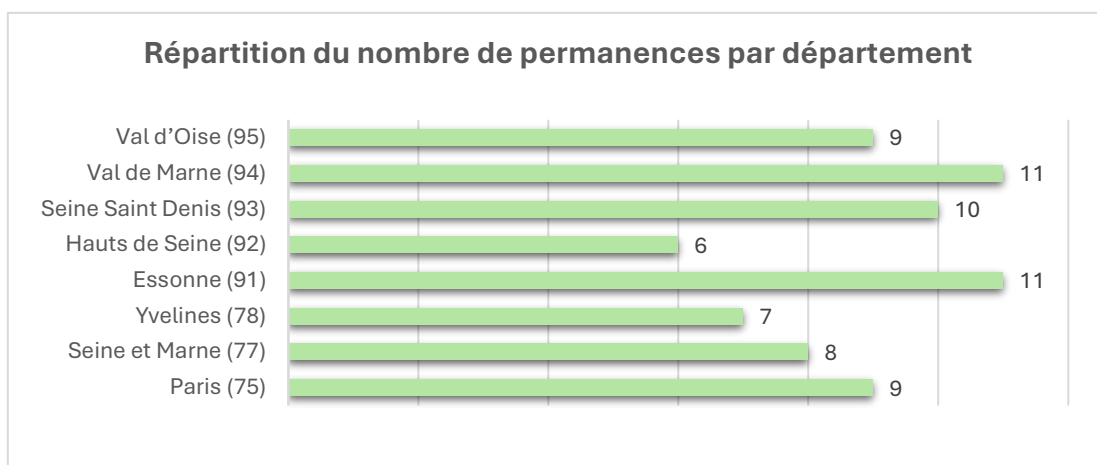
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution annuelle du nombre de professionnels de santé accompagnés depuis 2018.



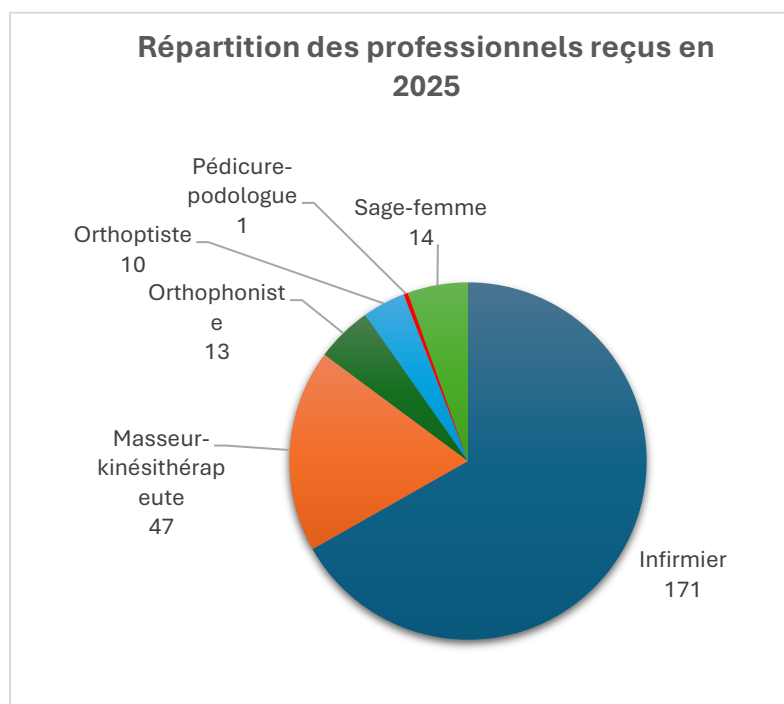
Bilan 2025 des Permanences Locales d'Aides à l'Installation

En 2025, les Permanences Locales d'Aide à l'Installation (PLAI) ont de nouveau confirmé leur rôle central dans l'accompagnement des professionnels de santé souhaitant s'installer en libéral.

Au total, 71 permanences ont été organisées et ont permis d'accompagner 256 professionnels de santé. 17 permanences ont été annulées, faute d'inscriptions suffisantes. Cela représente une moyenne de 3,6 professionnels reçus par permanence.



Les permanences organisées dans le Val-de-Marne et en Essonne n'ont fait l'objet d'aucune annulation. À l'inverse, les Hauts-de-Seine sont le département ayant connu le plus grand nombre d'annulations, en raison d'un manque d'inscriptions de professionnels de santé.



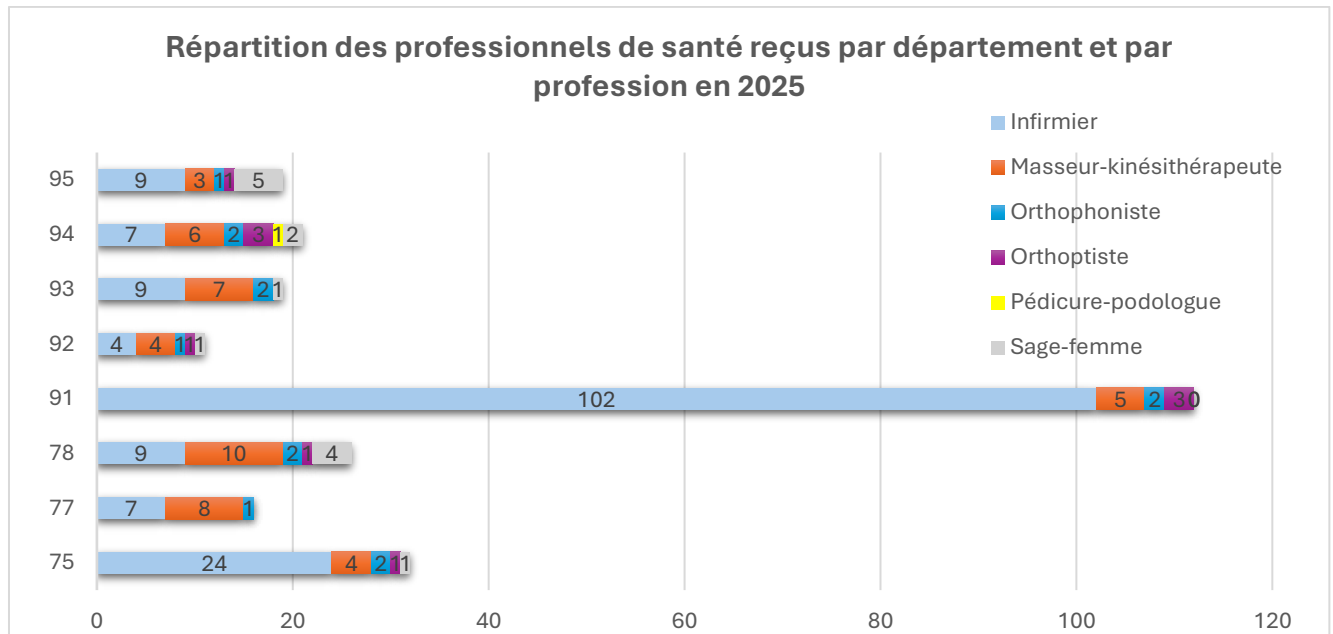
En 2025, 67 % des professionnels reçus en permanence étaient des infirmiers. Comme observé les années précédentes, la profession infirmière demeure la plus représentée lors des PLAI.

Les kinésithérapeutes constituent la deuxième profession la plus présente : ils représentent 18 % des professionnels de santé accompagnés en 2025.

Depuis plusieurs années, un format spécifique de permanences est proposé aux infirmiers dans certains départements. Il s'agit de permanences collectives d'une durée d'une heure et demie, permettant de transmettre des informations générales sur les

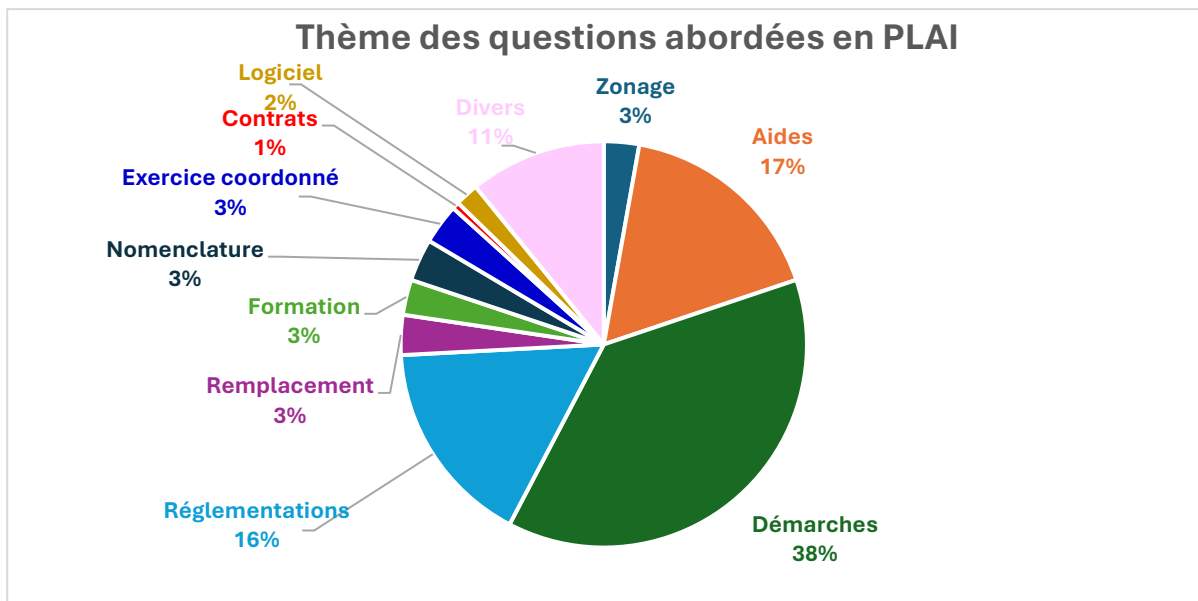
démarches administratives et la réglementation de l'exercice libéral, suivies d'un temps d'échanges commun.

Ce format est proposé dans les départements de Paris (75), de l'Essonne (91), du Val-d'Oise (95) et, depuis 2025, dans les Yvelines (78).



L'organisation de permanences collectives permet d'accueillir un nombre plus important d'infirmiers sur un même créneau. À titre d'exemple, en Essonne, ce dispositif permet d'accompagner en moyenne 9,2 infirmiers par permanence.

Les permanences permettent de répondre à une grande diversité de thématiques, reflétant les nombreuses interrogations des professionnels de santé dans la construction de leur projet d'installation.



Les principales questions portent majoritairement sur :

- les démarches administratives,
- les aides financières,
- puis les aspects liés à la réglementation de l'exercice libéral.

Afin d'évaluer la qualité et la pertinence des Permanences Locales d'Aide à l'Installation (PLAI), un questionnaire de satisfaction a été transmis chaque mois aux participants à l'issue de leur rendez-vous.

Ce questionnaire a permis de recueillir les retours des professionnels de santé sur différents aspects des permanences, notamment l'organisation, la clarté des informations transmises et l'adéquation de l'accompagnement proposé avec leurs besoins.

Les résultats présentés ci-après s'appuient exclusivement sur les réponses collectées en 2025.

Au total, 78 professionnels de santé ont répondu au questionnaire de satisfaction, soit un taux de réponse de 30 % des participants aux Permanences Locales d'Aide à l'Installation.

Concernant le niveau de satisfaction :

- 50 % des répondants se déclarent très satisfaits de la permanence à laquelle ils ont participé ;
- 42 % se déclarent satisfaits ;
- 8 % se déclarent insatisfaits.

Par ailleurs, 91 % des répondants indiquent que la permanence a répondu à leurs attentes et les a confortés dans leur projet d'installation libérale.

Pour les professionnels de santé ayant indiqué que la permanence ne les avait pas confortés dans leur projet et qu'ils ne souhaitaient plus s'installer en libéral, plusieurs raisons ont été évoquées :

- la complexité et la longueur des démarches administratives
- le niveau jugé élevé des charges et des cotisations
- le manque de locaux disponibles pour l'installation

Parmi les répondants, 35 % auraient souhaité disposer davantage d'informations, notamment sur :

- les délais des démarches administratives
- les modalités d'installation en libéral en tant qu'infirmier en pratique avancée (IPA)
- la création d'entreprise.

Plusieurs suggestions d'amélioration ont été formulées par les répondants. Deux axes principaux se dégagent :

- la nécessité de renforcer la communication autour du dispositif, certains professionnels indiquant avoir découvert l'accompagnement trop tardivement
- une vigilance accrue quant à la présence de l'ensemble des partenaires lors des permanences, certaines ayant été organisées avec un nombre réduit de partenaires, ce qui a pu limiter la transmission d'informations complètes.

Rencontres parisiennes de l'Offre de Soins

Comme chaque année, la Direction de la Santé Publique de la Ville de Paris a organisé les Rencontres parisiennes de l'offre de soins. En 2025, une seule édition a eu lieu.

Ces rencontres sont destinées aux professionnels de santé libéraux souhaitant s'installer ou déjà installés à Paris. Elles leur permettent d'obtenir des informations utiles pour leur projet d'installation ou d'évolution professionnelle, ainsi que d'échanger avec d'autres professionnels en vue de constituer ou compléter une équipe de soins.

Un nouveau format en 2025 : des tables rondes thématiques

Cette année, un nouveau format a été expérimenté avec l'organisation de tables rondes en amont du forum. A cette occasion, deux thématiques ont été proposées :



- Financer son projet
- Monter son projet de maison de santé pluriprofessionnelle (MSP)

Chaque table ronde a rassemblé une trentaine de participants. L'AIUF a été invitée à intervenir sur la thématique "Monter son projet de MSP", une intervention assurée par Fatima SAID DAUVERGNE, membre de l'association.

Photo 21 : Table ronde - Monter son projet de MSP

Un stand AIUF pour accompagner les professionnels

Près de 200 professionnels de santé et partenaires ont participé à l'événement. L'AIUF a tenu un stand pour accueillir les professionnels, les orienter vers les permanences d'aide à l'installation, leur proposer des ressources adaptées à leur projet et leur transmettre les documents utiles produits par les URPS de leur profession.



Photo 22 : Stand AIUF aux RPOS

Informier et sensibiliser les professionnels de santé

L'expérimentation du Répertoire Opérationnel des Ressources dans les Yvelines

L'AIUF a poursuivi en 2025 l'expérimentation du peuplement du Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) auprès des masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes, initiée dans le nord du département des Yvelines. En début d'année, cette expérimentation a été élargie à l'ensemble du territoire des Yvelines, en lien avec les URPS partenaires, l'ARS Île-de-France, la CPAM et SESAN.

En 2025, la généralisation de l'expérimentation ROR à l'ensemble du département des Yvelines a donné lieu à une mobilisation collective des partenaires. Plusieurs actions de communication ont été menées à destination des kinésithérapeutes et sages-femmes : envois de newsletters par les URPS, courriers et relances par l'ARS IDF et la CPAM 78, diffusion de kits et plaquettes de communication (Annexe 6 : Plaquette *de* communication de l'expérimentation ROR), publications sur les réseaux sociaux, participation à des webinaires et événements professionnels.

Des outils techniques ont été mis à jour par le SESAN pour faciliter l'inscription au ROR, et une assistance a été apportée aux professionnels tout au long du projet

L'AIUF a également coordonné des rencontres avec les CPTS, réseaux thématiques et associations locales, ainsi qu'une campagne téléphonique ciblée. Plus de 1 000 kinésithérapeutes et 170 sages-femmes ont été contactés.

Malgré les nombreuses actions de sensibilisation, le nombre d'inscriptions effectives dans le ROR reste limité, bien qu'un certain nombre de professionnels se soient montrés intéressés. Cette expérimentation a néanmoins permis d'identifier plusieurs leviers pour renforcer le peuplement du ROR à l'avenir. Parmi les pistes d'amélioration figurent : la valorisation du ROR en lien avec les autres projets numériques de santé, le renforcement de la promotion territoriale et régionale, l'évolution réglementaire vers une inscription obligatoire, ou encore l'amélioration de l'ergonomie de l'outil, inchangée depuis 2014. La nécessité d'une base de données exhaustive et actualisée, le besoin d'incitations financières, ainsi que la mobilisation d'acteurs comme les associations de patients ou les Conseils territoriaux de santé sont également apparus comme des axes majeurs à développer. Enfin, une automatisation de la saisie des données permettrait de faciliter l'inscription des professionnels et d'alléger leur charge administrative.

A la fin de l'expérimentation, l'AIUF a eu le plaisir de présenter, en octobre, le travail autour du ROR à l'ARS.



Télécharger le bilan de l'expérimentation de peuplement et de mobilisation de l'offre libérale du ROR



Violences faites aux professionnels de santé

Le projet spécifiquement dédié à la prévention et à la lutte contre les violences faites aux professionnels de santé, précédemment porté par l'AIUF, a été mis en pause. Pour autant, cette suspension n'a pas freiné l'engagement de l'association sur cette thématique, qui demeure un enjeu majeur de santé publique et de conditions d'exercice.

En 2025, l'AIUF s'est ainsi investie dans plusieurs temps d'échanges et de réflexion autour des violences subies par les professionnels de santé, notamment à travers l'organisation d'une réunion réunissant l'ensemble des présidents des URPS, consacrée à ce sujet.

Par ailleurs, une loi ([**LOI n° 2025-623 du 9 juillet 2025 visant à renforcer la sécurité des professionnels de santé**](#)) relative à la lutte contre les violences faites aux professionnels de santé a été adoptée, impliquant un rôle pour les URPS. À ce stade, la mise en œuvre opérationnelle de ce cadre législatif reste conditionnée à la publication du décret d'application, actuellement en attente.

L'AIUF se tient mobilisée pour accompagner les URPS dans la déclinaison, l'application et la mise en œuvre de ce futur dispositif, dès publication des textes réglementaires, en cohérence avec ses missions d'appui et de coordination interprofessionnelle.

Vidéos des URPS

Dans la continuité de sa démarche « mieux se connaître pour mieux se reconnaître », l'AIUF a coordonné en 2025 la réalisation de vidéos de présentation de plusieurs URPS adhérentes volontaires, avec pour objectif de favoriser la compréhension mutuelle entre professions et de renforcer les dynamiques de travail en commun.

Un tournage collectif a été organisé sur une journée, permettant de réaliser des vidéos pour cinq URPS ainsi que pour l'AIUF.

Chaque URPS a pu y présenter :

- Ses missions, qu'elles soient bien connues ou plus méconnues,
- Ses évolutions récentes dans son champ d'action,
- Sa vision de l'interprofessionnalité, à son échelle : les professions avec lesquelles elle travaille déjà, mais aussi celles avec lesquelles elle souhaiterait développer davantage de collaborations.



Photo 23 : Journée de tournage des vidéos des URPS

Ces vidéos constituent un premier pas vers une meilleure articulation des parcours de soins, en donnant à voir la diversité des expertises présentes dans le paysage libéral et les points de convergence possibles entre professions.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de l'AIUF de favoriser les échanges entre URPS, de valoriser les complémentarités et d'encourager une interprofessionnalité concrète et vivante sur le terrain.

Ces vidéos diffusées sur le réseau social LinkedIn, sont à présent disponible sur notre site internet et notre chaine Youtube. Elles comptabilisent, au 31 décembre 2025, 130 visionnages.



AIUF
ASSOCIATION DES URPS ET DES PROFESSIONNELS
LIBÉRAUX DE FRANCE

présente

URPS KINÉ
des professionnels libéraux de France



[Présentation de la profession de kinésithérapeute](#)



AIUF
ASSOCIATION DES URPS ET DES PROFESSIONNELS
LIBÉRAUX DE FRANCE

présente

URPS ORTHOPHONISTES
des professionnels libéraux de France



[Présentation de la profession d'orthophoniste](#)



AIUF
ASSOCIATION DES URPS ET DES PROFESSIONNELS
LIBÉRAUX DE FRANCE

présente

URPS ORTHOPTISTES
des professionnels libéraux de France



[Présentation de la profession d'orthoptiste](#)



[Présentation de la profession de pédicure-podologue](#)



[Présentation de la profession de sage-femme](#)



[Présentation de l'AIUF](#)

Santé mentale

En 2025, l'AIUF a renforcé son engagement en faveur de la santé mentale des professionnels de santé libéraux, avec plusieurs actions concrètes menées tout au long de l'année. Un flyer de sensibilisation, structuré autour de deux axes: *prendre soin de soi* et *prendre soin des autres*, a été conçu à destination des professionnels et largement diffusé auprès de l'ensemble des URPS, sur les réseaux sociaux et sur notre site internet, dans une démarche de prévention et d'information (Annexe 7 : Flyer Santé mentale) .

Par ailleurs, l'AIUF a développé des « cabinets des erreurs » en collaboration avec les URPS volontaires : un outil pédagogique destiné à être utilisé lors d'événements pour sensibiliser au risque de burn-out et favoriser la discussion autour de la qualité de vie au travail.

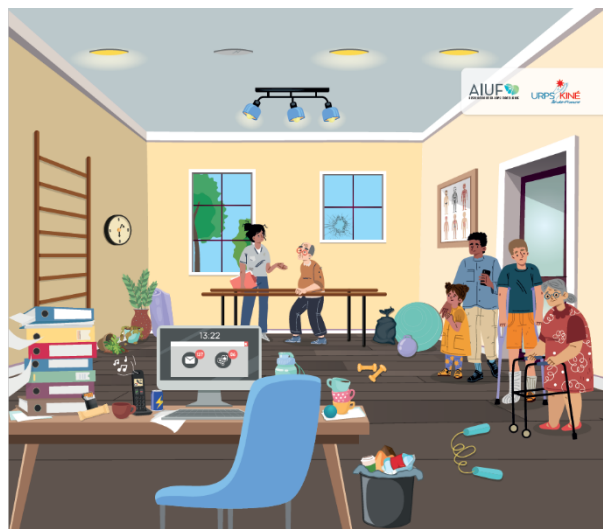
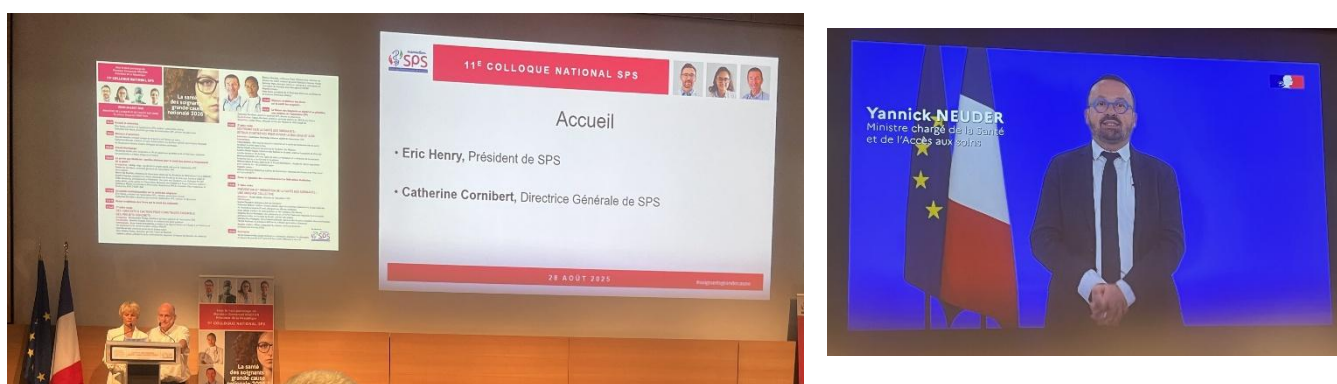


Figure 3 : cabinet des erreurs créé pour la profession de kinésithérapeute

Enfin, en juin 2025, l'AIUF a signé une convention avec l'Institut SPS (Soins aux Professionnels de Santé) pour un an, et a accompagné les URPS dans la signature de conventions individuelles afin de faciliter l'accès à un accompagnement psychologique pour les professionnels libéraux qu'elles représentent. Les échanges menés ont contribué à encourager les URPS Kinésithérapeutes et Orthoptistes à engager un conventionnement avec SPS.

Participation au 11^{ème} colloque de l'association SPS

L'AIUF a participé au 11^e colloque de l'association SPS, qui s'est tenu au Ministère de la Santé et de l'Accès aux soins. Cette journée a été consacrée à la santé mentale et au bien-être des professionnels de santé, avec un programme riche combinant témoignages, interventions d'experts et tables rondes (Annexe 8 : Programme du 11^{ème} colloque SPS).



Photos 24 : Discours d'ouverture effectués par Catherine Cornibert (Directrice SPS), Eric Henry (Président SPS) et Yannick Neuder (Ministre chargée de la Santé et de l'Accès aux soins)

Parmi les points marquants :

- Les données présentées sur la qualité des soins et la pression au travail : 46 % des professionnels de santé libéraux déclarent travailler toujours ou souvent sous pression, contre 29 % des salariés.
- Les interventions des fédérations étudiantes (ANEMF, FFEO, ANESF, FNSIP-BM) ont mis en lumière la vulnérabilité des jeunes professionnels : un cinquième des étudiants ont déjà envisagé le suicide, et de nombreux symptômes dépressifs ont été signalés. Des propositions incluent la création de cellules d'urgence, un meilleur accompagnement par les maîtres de stage et la revalorisation des indemnités de stage.
- Les tables rondes ont présenté des initiatives concrètes pour soutenir la santé des soignants : mise en place de cellules de soutien psychologique via les CPTS, réduction de la charge administrative, reconnaissance professionnelle et recours à l'intelligence artificielle pour améliorer l'organisation du travail.
- Les discussions ont souligné l'importance de développer la prévention, la promotion de la santé des soignants et l'accompagnement des étudiants et professionnels exposés à des situations de violence ou de surcharge.

Cette participation a permis de renforcer les liens avec les acteurs institutionnels et associatifs, et d'identifier des actions concrètes à valoriser dans nos projets en faveur du bien-être des professionnels de santé.



Photo 25 : Cécile Aubry (Membre URPS MK), Catherine Cornibert (Directrice SPS), Yvan Tourjansky (Membre AIUF), Véronique Dissat (Membre AIUF), Noelle Cayarcy (Membre URPS SF) et Eric Henry (Président SPS), lors du 11^{ème} colloque SPS

Les semaines interpro de l'AIUF

En octobre 2025, un nouvel évènement a vu le jour : Les Semaines Interpro de l'AIUF.

Cet évènement, organisé sur deux semaines, a proposé six webinaires abordant des thématiques variées :

- Dépistage du diabète
- Trouble de la statique pelvienne
- Télé-expertise en dermatologie
- Dépistage de l'apnée du sommeil
- Trouble de l'alimentation et de l'oralité
- Prévention des chutes

Objectifs et organisation

L'évènement visait à sensibiliser et informer les professionnels de santé sur des sujets divers, tout en valorisant l'interprofessionnalité.

Au total, 27 intervenants ont été mobilisés représentant différentes professions et structures afin d'apporter une vision complète et complémentaire sur chaque thématique.

Les webinaires étaient organisés selon le même format :

- Temps d'intervention de 10 à 20 minutes par intervenant,
- Un temps de questions-réponses en fin de session,
- Durée totale : 1h à 1h15,
- Programmation pendant la pause méridienne afin de faciliter la participation des professionnels de santé.

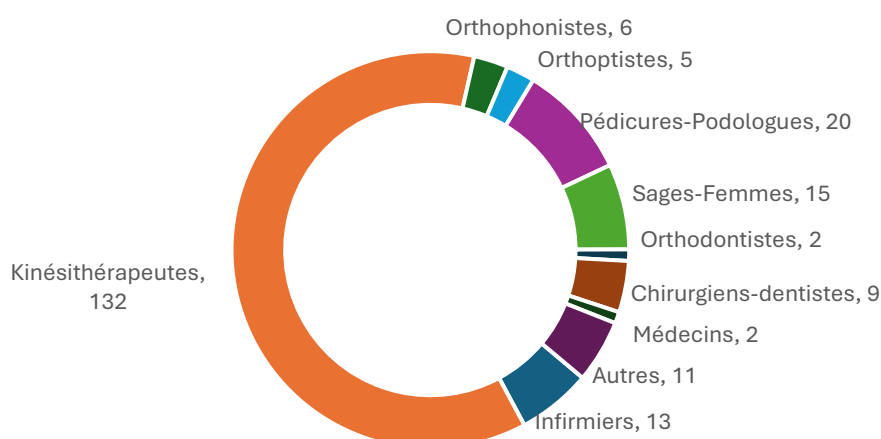
Le bilan

L'ensemble des webinaires a enregistré 396 inscriptions, pour 215 participants effectifs.

Voici le détail des inscriptions et participations :

Webinaires	Inscriptions	Participations
Dépistage du diabète	25	10
Trouble de la statique pelvienne	235	135
Télé-expertise en dermatologie	27	10
Dépistage de l'apnée du sommeil	44	29
Trouble de l'alimentation et de l'oralité	34	18
Prévention des chutes	31	13

Répartition des participants par profession



A l'issue de chaque webinaire, un questionnaire de satisfaction a été adressé aux participants. 72 réponses ont été recueillies, permettant d'évaluer :

- La satisfaction générale
- La pertinence et la clarté des contenus
- La qualité technique
- Les points appréciés et les axes d'amélioration

Note global de l'évènement : 4.34/5

Points appréciés :

- La mise en avant de l'interprofessionnalité
- La diversité des points de vue selon les professions
- L'articulation des rôles de chaque profession
- Les exemples concrets et mises en situation

Axes d'amélioration :

- La visibilité des présentations des intervenants sur la plateforme de visioconférence
- La vigilance quant à l'environnement de connexion des intervenants
- La mise à disposition d'un résumé écrit à l'issue des webinaires

Le détail complet du bilan est disponible en annexe (Annexe 9 : Bilan des semaines interpro).

Les replays des webinaires ont été mis en ligne à l'issue de l'événement. Au 31 décembre 2025, ils totalisaient 600 vues.



[Webinaire « Dépistage du diabète »](#)



[Webinaire « Trouble de la statique pelvienne »](#)



[Webinaire « Télé-expertise en dermatologie »](#)



[Webinaire « Apnée du sommeil »](#)



[Webinaire « Trouble de l'alimentation et de l'oralité »](#)



[Webinaire « Prévention des chutes »](#)

Clôture de l'évènement

L'évènement s'est clôturé par une soirée conviviale réunissant les membres élus des URPS et les intervenants. Ce moment d'échanges a permis de prolonger les discussions autour des thématiques abordées durant les webinaires et de faire émerger de nouvelles idées et projets interprofessionnels.

Au total, 35 participants ont pris part à cette soirée, organisée autour d'un cocktail dînatoire propice aux échanges et aux remerciements.

La soirée a été marquée par l'intervention du président Yvan Tourjansky, accompagné des président.es des différentes URPS, qui a rappelé :

- Le rôle essentiel de l'interprofessionnalité dans les pratiques de santé,
- L'importance de l'implication de chacun,
- Et a chaleureusement remercié l'ensemble des intervenants pour leur contribution.



Photo 26 : Discours d'Yvan Tourjansky, président de l'AIUF

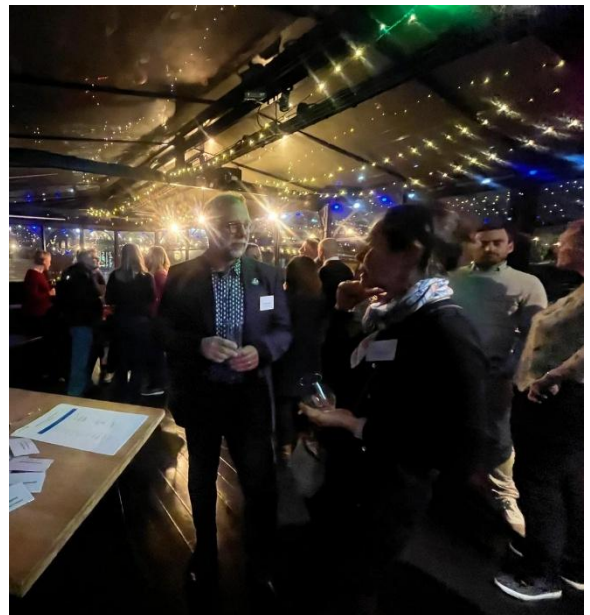


Photo 27 : Soirée de clôture des semaines Interpro

Colloque « Interprofessionnalité et Territoire : Mythe ou Réalité ? »

Dans l'objectif de la tenue d'un colloque en janvier 2026 intitulé « Interprofessionnalité et Territoire : Mythe ou Réalité », l'AIUF a engagé, dès l'année 2025, un travail préparatoire à l'organisation de l'événement.

Ce colloque a été construit sur le modèle de celui organisé en 2020 « Interprofessionnalité et Territoire : Vision 2030 », et ce veut un point d'étape en s'inscrivant dans une logique de continuité et d'actualisation des enjeux liés à l'interprofessionnalité et aux territoires.

À partir de septembre 2025, un comité de pilotage (COPIL) mensuel a été mis en place, composé de cinq membres de l'AIUF. Ces réunions ont permis de structurer l'organisation du colloque.

Le COPIL a notamment travaillé sur :

- la définition du programme ;
- l'identification des thématiques abordées ;
- le choix des intervenants ;
- la définition de la stratégie de communication visant à promouvoir l'événement.

Ce travail mené en 2025 a permis de poser les bases organisationnelles du colloque et de préparer sa mise en œuvre en 2026.

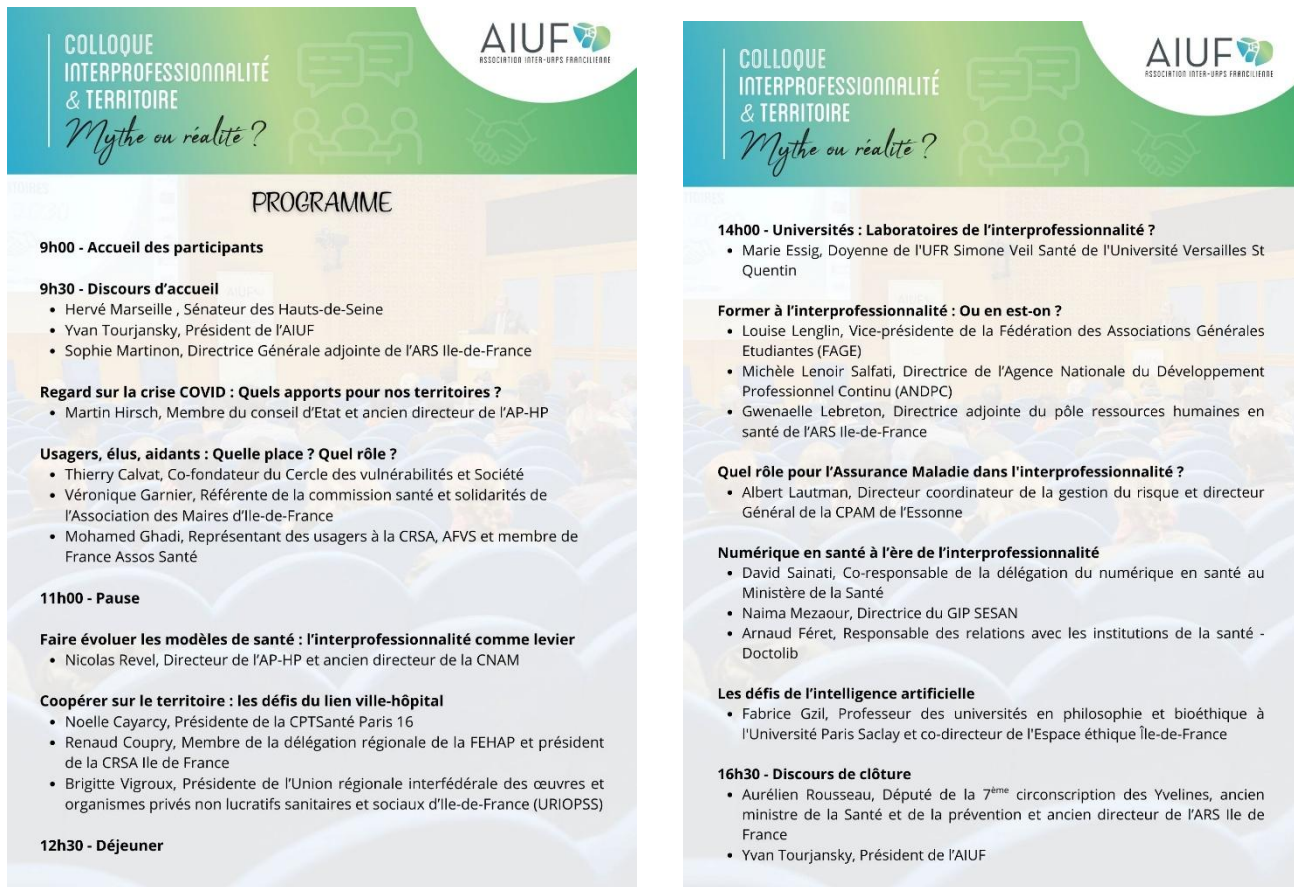


Figure 4 : Programme du colloque "Interprofessionnalité et Territoire : Mythe ou Réalité"

Dans le cadre de la promotion du colloque, des vidéos ont été réalisées pour valoriser l'événement. Elles reprennent des extraits du colloque précédent afin d'illustrer les discussions passées et d'inviter les professionnels à venir faire un point d'étape sur les thématiques clés : le rôle des usagers, des élus et des aidants ; le lien ville-hôpital ; la formation ; et le numérique. Ces vidéos serviront également d'introduction pour présenter les séquences correspondantes lors du colloque.

Soutenir les URPS adhérentes

En octobre 2025, une chargée de mission mutualisée a été recrutée. Elle a pour mission principale d'accompagner les URPS à faible dotation : orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues et sages-femmes, en assurant le suivi des projets en cours, la coordination des actions et la valorisation de leurs travaux auprès des professionnels et

des partenaires. Elle apporte également un appui à la chargée de mission Santé publique de l'AIUF.

Au sein de l'URPS orthophonistes, elle a dynamisé la communication autour de la Plateforme de Prévention et de Soins en Orthophonie (PPSO) en prenant contact avec les CPTS et les PMI d'Île-de-France afin de diffuser l'information et mobiliser les acteurs locaux. Elle a également coordonné l'organisation de la soirée anniversaire de la PPSO. Parallèlement, elle a participé à la mise à jour du site internet de l'URPS par la diffusion de documents et d'actualités sur la profession, et a rédigé des newsletters mensuelles pour valoriser les actions menées et informer les professionnels.

Pour l'URPS orthoptistes, elle a repris et structuré les dossiers administratifs en cours afin d'assurer la continuité des activités. Elle a également pris en charge la gestion et la mise à jour du site internet de l'URPS, renforçant sa visibilité, et initié des actions de communication. Enfin, elle a mobilisé son expertise en santé publique pour accompagner les projets existants et assurer la diffusion d'informations stratégiques.

Pour l'URPS pédicures-podologues, la chargée de mission a contribué à la préparation et au suivi des projets prévus pour 2026. Elle a participé à la rédaction d'un article 51 relatif à la phénolisation de l'ongle incarné. Bien que ce projet ait reçu un avis défavorable de l'ARS, il a permis un échange direct avec l'administration afin de comprendre les motifs du refus et d'identifier des pistes d'ajustement pour de futures initiatives.

Au sein de l'URPS sages-femmes, la chargée de mission a pris en charge le volet numérique en santé afin de vérifier la compatibilité des logiciels utilisés avec le DMP et la e-carte Vitale, garantissant la conformité et la fluidité des pratiques professionnelles. Les travaux menés feront, en 2026, l'objet d'une communication auprès des sages-femmes franciliennes, offrant une vision claire et opérationnelle de la compatibilité des logiciels. Elle a également initié un projet sur les troubles de l'oralité, en recensant les dispositifs existants en Île-de-France et en explorant des pistes de déploiement d'actions interprofessionnelles.

Impact du poste :

- Assurer la continuité et la coordination des projets dans des URPS les moins dotées.
- Valoriser le travail desdites URPS et renforcer leur visibilité auprès des professionnels et partenaires.
- Faciliter les échanges avec l'ARS, comme le démontre l'article 51 sur la phénolisation de l'ongle incarné, qui, malgré un retour négatif, a permis un rendez-vous instructif avec l'administration et une meilleure compréhension des critères de validation.
- Préparer et structurer les projets futurs pour une mise en œuvre efficace dès le début de l'année 2026.
- Apporter une expertise en santé publique et en communication, renforçant la coordination et l'interprofessionnalité.

Le poste de chargée de mission mutualisée est un levier stratégique pour l'AIUF et pour le réseau francilien. Il permet de structurer et de coordonner les activités des URPS à faible dotation, d'assurer leur visibilité et d'anticiper les projets de l'année à venir. Sa présence favorise l'interprofessionnalité, facilite les échanges avec l'ARS et garantit la continuité opérationnelle des actions, justifiant pleinement le maintien et le soutien de ce poste.

Annexes

Annexe 1 : Programme de la Journée Francilienne de l'Innovations en Santé

09h30 – 9h45 : Discours d'ouverture

Yannick NEUDER – Ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins (à confirmer)

Denis ROBIN - Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

9h45 - 10h35 : Table ronde nationale : et après l'expérimentation ?

L'enjeu de l'innovation en santé aujourd'hui repose sur la phase de généralisation et de déploiement post-expérimentation. Cette table ronde vise à dresser un bilan sur les dispositifs nationaux existants qui permettent ou aident dans ce passage à l'échelle des expérimentations ayant fait leurs preuves.

10h35 - 11h00 : Pause et visite des stands des partenaires et du village thématique

11h00 - 11h40 : Table ronde : Qui sont les acteurs qui accompagnent le développement de l'innovation en région ?

Présentation en quelques minutes du rôle et de l'expertise de chaque acteur dans l'accompagnement des innovateurs en santé en Île-de-France.

11h40 - 12h30 : Session 1 : Après l'expérimentation, le droit commun – mise en pratique du dispositif PECAN / Session 2 : Point sur le passage dans le droit commun des projets Article 51 en région

12h30 - Pause déjeuner et déambulation sur le village de l'innovation

14h - 14h50 : Session 1 : L'intelligence artificielle et ses applications concrètes dans le cercle de soins / Session 2 : Atelier - Comment bien préparer son dossier de candidature d'appel à projets ?

15h - 15h50 : Session 1 : Comment innover en prévention santé ? / Session 2 : Atelier - Comment financer son projet innovant et comment réfléchir son modèle économique dès la conception ?

16h - Clôture de la journée par la direction générale de l'ARS Île-de-France

Denis Robin, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

Annexe 2 : Programme de la 12ème journée nationale des URPS Pharmaciens

PROGRAMME

LUNDI 10 MARS 2025

**Pharmaciens en action :
Prévention et enjeux de santé**

**JOURNÉE
NATIONALE
DES URPS
PHARMACIENS
12^e édition**



© Cité Internationale Universitaire de Paris
17 Bd Jourdan, 75014 Paris

Ce planning est uniquement prévisionnel, et peut faire l'objet de modifications pour s'accorder aux besoins des intervenants et autres parties prenantes.

08h30	Accueil et visite des stands
09h00	Inauguration et perspectives par la Dre Delphine CHADOUTAUD , Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France et M. Arnaud CORVAISIER , Directeur de l'Offre de soins ARS Île-de-France
09h20	Le pharmacien face aux évolutions sociétales : Un pilier de la santé publique (Pr Laurent CHAMBAUD , Médecin de santé publique de formation, ex-directeur chez École des Hautes Études en Santé Publique - EHESP)
10h05	Épidémies en évolution : Maladies infectieuses émergentes (Dre Nathalie COLIN DE VERDIÈRE , Secrétaire Générale de la Société de Médecine du Voyage, Infectiologue - Hôpital St Louis)
10h50	Pause et visite des stands
11h05	Lutte Contre l'Antibiorésistance : Enjeux et Stratégies (Dre Claire HOBSON , Infectiologue - Maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Bichat AP-HP)
11h50	L'intégration de « Mon Bilan Prévention » en officine : retour d'expérience (Dr Grégory TEMPREMANT , Pharmacien d'officine, Président de l'URPS Pharmaciens Hauts-de-France)
12h30	Table ronde : Perspectives pour l'officine (Dr Pierre-Olivier VARIOT , Président de l'USPO ; Dr Christophe WILCKE , Président de la commission Pharmacie clinique et Exercice coordonné de la FSPF et Président de l'URPS Pharmaciens Grand Est ; Dr Bruno MALEINE , Président du Conseil Central de la Section A, Ordre National des Pharmaciens ; Dre Valérie BRIOLE , Présidente de l'URPS Médecins Île-de-France)
13h00	Pause déjeuner et visite des stands
14h00	ATELIERS (3 x 30 min) <ol style="list-style-type: none"> 1. « Mon Bilan Prévention » : approche pratique du rattrapage vaccinal HPV (Dre Maryne THIERRY DURIOT, Pharmacienne et Dirigeante de Pharmaconsulting) 2. Optimisez vos bilans partagés de médication grâce à ABIMED (Dr Jean-Baptiste LAMY, Chargé de recherche INSERM, laboratoire LIMICS-informatique médicale) 3. Décryptez les freins à la vaccination : Comment adapter votre communication à l'officine (Dre Christelle SZEDLESKI, Psychologue Clinicienne & Pharmacienne Belge)
15h30	Pause et visite des stands
15h45	Vaccination : Actualités essentielles sur le Zona (Dr Aymeric SEVE , Infectiologue au CHU d'Orléans)
16h15	Vaccination généralisée en officine : Décryptage et partage d'expériences (Dre Sophie DELORME , Pharmacienne à Ferney-Voltaire (01), Présidente de la CPTS du Pays de Gex, élue URPS Auvergne-Rhône-Alpes et Dr Christophe AUGÉ , Pharmacien installé au Québec)
16h45	Questions et réponses, clôture de la journée par la Dre Delphine CHADOUTAUD , Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France
17h00	Visite des stands - Fin de la journée

ÉVÉNEMENT SUR INSCRIPTION

En ligne : flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur www.urps-pharmaciens-idf.fr
 Par téléphone : 01 45 48 98 09
 Par mail : secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr




Annexe 3 : Programme de la soirée « gestion de l'agressivité »



Gestion de la violence et de l'agressivité
en milieu libéral

Public/Prérequis : Professionnels travaillant en libéral

Durée de la Formation : 3 h

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- Brainstorming
- Définitions sur les notions de violence et agressivité et quelques rappels législatifs
- La relativité de la notion d'urgence et la notion de « cadre flottant »
- Quand les troubles psychiatriques accompagnent l'agressivité
- Les risques psychosociaux, le burn-out et le psycho trauma chez les professionnels
- La pacification, la désescalade pour désamorcer un conflit, la gestion de l'agressivité (posture voix, différer)
- Les limites et le « non », l'intolérance à la frustration
- Comment se mettre en sécurité avec quelques astuces pratiques (dans l'environnement mais aussi intérieurement).

EXERCICES PRATIQUES

- Mises en situation en lien avec l'expérience des professionnels et leur vécu lors de situations de conflit avec la patientèle ayant pu générer violence et agressivité.

Annexe 4 : Programme de la journée de prévention



La Cité des Sciences et de l'Industrie, 30 avenue Corentin Cariou, 75019 Paris

9h – 9h30 | Accueil des participants

9h30 – 10h00 | Introduction de la journée | Yvan Tourjansky, Vice-Président de la CRSA Île-de-France et Luc Ginot, Directeur de la Santé Publique de l'ARS Île-de-France

10h – 11h25 | Lutter contre les inégalités de santé par la mobilisation des habitants et l'intersectorialité en santé | Grand témoin : Manuel Domergue, Directeur des études à la Fondation pour le Logement

En promotion de la santé et en prévention, la question des déterminants de santé conditionne la réduction du « fardeau des maladies ». En Ile-de-France, cette question est aussi au cœur des inégalités de santé. Concrètement, cela signifie quoi ? Quelle prise en compte de ces déterminants, quelle mobilisation d'autres politiques publiques pour dépasser les logiques sectorielles ?

La séquence s'efforcera de montrer comment l'appropriation de la santé par les acteurs (de santé, non sanitaires, habitants) a un impact réel pour dépasser les clivages classiques, par exemple dans le domaine du logement, de l'habitat et la politique de la ville

- Magali Legrand, association les Compagnons Bâtisseurs Île-de-France : programme de prévention des risques pour la santé liés au logement par des actions en aller-vers et de sensibilisation auprès des habitants
- Roukhaya Hassambay, association Ikambere : la maison Igikali, lieu d'accueil des femmes en situation de mal-logement vivant avec un diabète, une obésité, ou une hypertension artérielle
- Camille Baritel, association Unis Cité Ile-de-France, Programme « Re-Pair Santé » de prévention auprès des jeunes grâce au pair-à-pair et à l'aller vers
- Morgan Pinoteau, Association Française des Familles Victimes de Saturnisme : un programme de lutte contre le saturnisme infantile, l'exemple du Val-de-Marne
- Emeline Des Vaux, Fédération Nationale des jardins Familiaux et Collectifs : la santé au jardin, un programme de sensibilisation à la santé et de prévention en santé environnementale

11h25 – 12h30 | Les professionnels de santé et la prévention | Grand témoin : Marguerite Cazeneuve, Directrice déléguée de l'Assurance Maladie

Les professionnels et établissements de santé ont désormais la prévention au cœur de leurs missions. Mais quelles expériences probantes ou prometteuses, et quels développements de cette approche ?

La séquence mettra en avant le rôle des métiers de la santé (secteur ambulatoire et hospitalier) dans la prévention avec des exemples de collaboration entre professionnels de santé et acteurs de proximité ou des recommandations pour mieux prendre en compte la santé globale des usagers dans les parcours de soins

- Dr Fabienne Robichon, URPS Chirugiens-Dentistes IDF, « Après l'examen bucco-dentaire : les vidéos de prévention que les professionnels remettent aux familles pour ancrer les bonnes habitudes bucco-dentaires à la maison »
- Dr Aurore Merigou, Sémaphore santé 92 Nord : ICOPE, un outil de prévention pour les seniors
- Dr Raphaëlle Kwantes, et Dr Léa Bouga, URPS Orthoptistes et Orthophonistes : Programme régional de dépistage et de prévention des troubles visuels et du langage en petite section
- Dr Lucie Véron, Gustave Roussy : Présentation d'« Interception », programme de prévention personnalisée des cancers
- Dr Patricia Pâme, CPTS Paris 12 : « Les couleurs de la Santé »

12h30 – 13h45 | Déjeuner et visite de l'exposition des posters

13h45 – 14h15 | Les financements en santé publique

Intervention à deux voix de l'Assurance Maladie et de l'ARS sur les mécanismes opérationnels et leviers financiers, leur complémentarité visant à favoriser le financement de programmes intersectoriels en santé

14h15 – 15h30 | Territoire et organisation des acteurs | Grand témoin : Etienne Nouguez, Chercheur au CNRS au Centre de Sociologie des Organisations (Sciences Po-CNRS)

Les acteurs s'organisent sur le territoire : la multiplicité des acteurs (associations, collectivités, éducation nationale, Agence, autres...), professionnels ou non, est une chance si ceux-ci se connaissent et coopèrent, en laissant aussi la place aux habitants. Quelles expériences de coopération ? Quel partage de quelles données ?

La séquence discutera l'organisation et la gouvernance locale en santé publique, et le rôle des dispositifs territoriaux

- Isaure Lapierre, présentation de l'Observatoire Local de Santé de Gennevilliers
- Maria Lobelle, association du site de la Défense : Présentation de la Coopérative d'acteurs pour les personnes en situation de précarité à la Défense
- Maud Fustier, un programme multi partenarial d'accès au dépistage au sein de la Ville des Ullis
- Laurence Lair, Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis : Dépistage auprès des mineurs non accompagnés avec les partenaires du territoire
- Marc Robicquet, CPAM 93 : Le Mammobile, programme de dépistage des cancers

15h30 – 16h45 | Innover, prouver, généraliser | Grand témoin : Professeur Marc Bardou, hépatologue au CHU de Dijon, Conseiller médical de la sous-direction recherche et innovation de la DGOS

En Ile-de-France, les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé développent des innovations, aussi bien technologiques qu'organisationnelles. Dans ce cadre ils mobilisent des données probantes, et contribuent également à leur production.

Dans cette séquence, on abordera les conditions de généralisation d'expériences innovantes, et les besoins de passerelles entre recherche et action en santé publique

- Dr Akoï Koïvogui, CRCDC Île-de-France : Promouvoir le dépistage du cancer du col de l'utérus grâce à une campagne digitale ciblée en Île-de-France
- Karima Senni, association VoisinMalin : Recherche action sur la perception des risques professionnels sur la santé par les habitants vivant en Quartier Prioritaire de la Ville

- Amélia Viguier, Banlieues Santé : Ambassadrices Santé, former et accompagner les femmes vivant en QPV à la prévention et à la paire aidance
- Dr Bruno Renevier, CHI André Grégoire Montreuil, Présentation de l'Unité d'Accompagnement Personnalisée pour les femmes enceintes en situation de vulnérabilité
- Caroline Chastaingt, association Jeune & Rose : Prévention du cancer du sein chez les femmes entre 20 et 45 ans

16h45 – 17h15 | Conclusion de la journée | Denis Robin, Directeur Général de l'ARS Île-de-France

JOURNÉE DES CPTS YVELINOISES

TROISIÈME ÉDITION


VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2025

Forum Armand Peugeot
POISSY
9h00 - 17h30

PROGRAMME

9h00 - 9h30	Accueil
9h30 - 12h00	<p>MATINÉE DÉDIÉE AUX PORTEURS DES CPTS Ouverture par le Dr DURIEZ et Dr KIRRMANN des CPTS du Confluent et Nord Est 78 Ateliers et présentations de projets des CPTS - 1 atelier au choix</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement général de la CPTS • L'attractivité territoriale pour améliorer l'offre et l'accès aux soins • Parcours pluriprofessionnels autour du patient • Développement des actions territoriales de prévention • Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire
12h00 - 13h45	Déjeuner sur inscription - Stands thématiques accessibles pour des échanges
13h45	<p>APRÈS-MIDI - OUVERT AUX PARTENAIRES DES CPTS Ouverture par le Dr DURIEZ et Dr KIRRMANN des CPTS du Confluent et Nord Est 78 Modérateur des échanges : M. Lossent, Journaliste et animateur de débat</p>
13h45 - 14h45	<p>Tables rondes - Présentations, témoignages et échanges</p> <p>Politique et responsabilité populationnelle : La prise en charge du diabète</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Cécile ALOMAR, Directrice générale - CPAM des Yvelines • Dr Olivia BARREAU, Diabétologue - GHT Yvelines Nord • Dr Nicolas DURIEZ, Médecin généraliste et Président de la CPTS du Confluent • M. Simon KIEFFER, Directeur de la Délégation départementale des Yvelines - ARS IDF • Dr Antoine MALONE, Responsable Pôle Prospective - Fédération Hospitalière de France
14h50 - 15h50	<p>L'accueil des étudiants en santé : Quelles approches ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Philippe BARTHEZ, Médecin généraliste et Président de la CPTS Seine et Forêts • Mme Emma BREVOST, Masseuse-kinésithérapeute et Référente pédagogique - IFMK CHIMM • Dr Katia HAZIZA BLEMUS, Pharmacienne et Secrétaire générale de la CPTS Nord Est 78 • Pr Loïc JOSSERAN, Président de l'Université Versailles-Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ) • Dr Agnès KIRRMANN, Médecin généraliste et Présidente de la CPTS Nord Est 78 • Dr Florence PINSARD-LAVENTURE, Médecin généraliste, MCA et DMG à l'UVSQ • Mme Élodie PROT, Sage-femme et Présidente du Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-femmes des Yvelines • Mme Anne-Laure ROUX, MCU-PH Microbiologie - AP-HP, Responsable de la formation IDE
16h00 - 17h00	<p>Le Maintien à domicile : Des professionnels témoignent de leurs usages</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Marie-Hélène CERTAIN, Médecin généraliste et Présidente de la CPTS Val de Seine • Mme Perrine DOUILLET, Directrice de l'Instance de Coordination Sud Yvelines (ICSY) • Dr Nicolas DURIEZ, Médecin généraliste et Président de la CPTS du Confluent • Mme Marie-Line EL OUASSI, Directrice de Maison et Compagnie et Vice-présidente de la CPTS du Confluent • Mme Ghislaine HOURCADE, Coordinatrice équipe prévention de Maison et Compagnie • Mme Marlène MILLE, Infirmière en Pratique Avancée et Secrétaire de la CPTS du Confluent • Dr Benjamin MINZ, Médecin généraliste à Sartrouville • Dr Claire PHILIPPOTEAU, Médecin généraliste à Fontenay-le-Fleury • M. Anthony TREVISAN, Infirmier référent parcours - APTA 78
17h00 - 17h30	<p>Clôture de la Journée Introduction des intervenants par le Dr PRUDHOMME de l'APTA78</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Aurélien ROUSSEAU, Député de la 7ème Circonscription des Yvelines • M. François-Xavier SCHWEYER, Sociologue - Ecole des Hautes Etudes en Santé publique
17h30	Cocktail convivial de clôture

Inscription




DÉCRIVEZ-VOUS DANS LE ROR ET FACILITEZ L'ORIENTATION DES PATIENTS !

LE ROR, C'EST QUOI ?
Un annuaire régional qui alimente de nombreux outils numériques : Santégraphie, Maillage, Santélien et Santé.fr, Viatrajectoire, e-SAS...

Masseurs-kinésithérapeutes et Sages-femmes :

- Améliorez votre visibilité auprès des professionnels et des patients
- Facilitez l'orientation de vos patients, notamment post-hospitalisation
- Optimisez la coordination des soins en ambulatoire et pluri-professionnelle


COMMENT S'INSCRIRE ?

 bit.ly/compteROR


1 Je me rends sur le portail numérique ENRS

2 Je m'inscris à l'aide de ma CPS ou e-CPS

BESOIN D'AIDE ?

 Suivez notre guide, disponible sur www.aiuf.fr

bit.ly/guideROR

 **MAILLAGE 78** Votre offre et celle des professionnels du territoire sont consultables via le portail ROR et Maillage 78

NOUS CONTACTER 06 26 65 37 92 / cdm.experor-78@aiuf.fr

Annexe 7 : Flyer Santé mentale



PRENDRE SOIN DE SOI

LES PISTES D' ACTIONS

AU TRAVAIL

- Définir un planning en cohérence avec ses besoins et s'y tenir
- Programmer des pauses régulières
- S'autoriser à refuser les demandes non prioritaires ou qui ne sont pas de notre ressort
- Apprendre à repérer ses propres signes d'alertes de glissement vers une surcharge liée au travail (troubles du sommeil, troubles alimentaires, désengagement progressif...)

CHEZ SOI

- User de son droit à la déconnexion
- Être attentif à son sommeil et à son alimentation
- S'adonner à une activité physique
- Se ménager des moments pour soi

FATIGUÉ MENTALEMENT ?

Faites le test proposé par l'association SPS.



J'auto-évalue mon risque d'épuisement professionnel
bit.ly/testSPS

SI VOUS VOUS SENTEZ SURMENÉ, PARLEZ-EN :

- À votre entourage
- À un professionnel de l'écoute
- À votre médecin



EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ CONTACTER :

- SPS (Soins aux Professionnels de Santé)
08 05 23 23 36
- Risque suicidaire
3114



Sources : HAS, (2017, mars), Repérage et prise en charge cliniques du syndrome d'épuisement professionnel ou burnout. Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, (2017, mars), Stratégies nationales d'amélioration de la qualité de vie au travail.



PRENDRE SOIN DES AUTRES*

LES PISTES D' ACTIONS

*Votre famille, vos amis, vos collègues, vos patients

LA SANTÉ MENTALE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LA SANTÉ

Les soignants libéraux ont un rôle de repérage, d'écoute et d'orientation.

Pensez à un éventuel trouble psychique lorsque vous repérez des changements majeurs des idées, des émotions, des comportements ou des altérations de la vie quotidienne qui perdurent dans le temps, tels que :

- Difficultés d'exécution, perte d'intérêt, excès de substances...
- Tristesse, peur, angoisse, désespoir, culpabilité, irritabilité...
- Absentéisme, difficultés de concentration, de la mémoire, trouble du sommeil, de l'appétit, céphalées...

Aborder le sujet du suicide n'est jamais anodin.

N'hésitez pas à poser la question : « Avez-vous des idées suicidaires ? »



ADOPTER LA DÉMARCHÉ 'AERER'

- A** **Approcher** la personne, orienter et assister en cas de crise
- E** **Écouter** activement et sans jugement
- R** **Renforcer** et informer, aider à faire prendre conscience
- E** **Encourager** à aller vers des professionnels (association ou psychologue)
- R** **Renseigner** sur les autres ressources disponibles

VERS QUI ORIENTER ?

CÉAPSY | Permanences d'orientation individualisées, gratuites et anonymes.
01 88 40 38 80
www.ceapsy-idf.org

RETAB.FR | Cartographie des ressources. Permet d'orienter le patient vers la ressource la plus proche de son domicile ou de son travail.
www.retab.fr

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET L'ALIMENTATION sont des leviers essentiels pour la santé mentale.

Sources : Inserm 2019, Wolff et al. 2011, White et coll. 2024, Jacka et coll. 2017, Lassel et coll. 2019)

- L'activité physique régule les hormones du stress et du bien-être (cortisol et sérotonine).
- Une alimentation équilibrée basée sur des aliments peu transformés diminue le risque de dépression.
- Les professionnels de santé ont pour rôle d'encourager la mise en place de ces bonnes pratiques.



En savoir plus : bit.ly/451vWM4

56 rue de Vouillé
75015 Paris



contact@aiuf.fr
www.aiuf.fr

Annexe 8 : Programme du 11^{ème} colloque SPS

Sous le haut patronage de
Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République

11^È COLLOQUE NATIONAL SPS



JEUDI 28 AOÛT 2025
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS
14, avenue Duquesne 75007 Paris



Étienne Minvielle, professeur École Polytechnique, directeur de Recherches CNRS, médecin de santé Publique à Gustave Roussy
Federico Pigni, directeur ComEx en charge de la valorisation de l'innovation de Grenoble Ecole Management (GEM)
Regards croisés :
Ilona Denis, présidente de la Fédération Nationale des Étudiants en Sciences Infirmières (FNESI)

13h00 Déjeuner et dédicace des livres sur la santé des soignants

14h30 La Maison des Soignants en digital et en physique, une initiative de l'association SPS

Catherine Cornibert, directrice générale SPS, docteur en pharmacie
Île-de-France : Sophie Martinot, directrice générale adjointe de IARS Île-de-France Grand-Est : Lamia Himer, déléguée territoriale Moselle de IARS Grand Est

15h00 2^e table ronde

**DÉSTIGMATISER LA SANTÉ DES SOIGNANTS :
RETOUR D'INITIATIVES POUR OUVRIR LE DIALOGUE ET AGIR**

Animateur : Dominique Jakovenko, trésorier adjoint de l'association SPS

Intervenants :

Alexis Batille, rédacteur du rapport ministériel sur la santé des professionnels de santé, fondateur du think tank C-Fras
Marion Cinalli, directrice générale de la Fondation des Hôpitaux
Candice Delbet-Dupas, fondatrice des BAZARS de la santé, praticien hospitalier de chirurgie maxillo-faciale au CH de Vichy
Mathieu Nochelski, infirmier cadre de santé, co-fondateur et co-directeur de l'association Soignants Humain et de l'Article 51 Équilibrés
Mélanie Simon-Franza, gérante de La Grande Distribution, chargée de l'accompagnement de la sortie du film «En première ligne»

Regards croisés :

Noémie Chantrel-Richard, présidente de l'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France (ANEFPF)

16h00 Pause et signature des conventions avec les fédérations étudiantes

16h30 3^e table ronde

**PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ DES SOIGNANTS :
UNE URGENCE COLLECTIVE**

Animateur : Claude Villain, trésorier de l'association SPS

Intervenants :

Sophie Beaupère, déléguée générale Unicacon
Catherine Grenier, médecin conseil national adjoint au directeur général de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam), déléguée aux affaires médicales
Anne Jolivet, médecin de santé publique au Hall Santé du CHU Nantes
Delphine Secret-Pouliquen, vice-présidente de la FCPSP (Fédération Nationale Communautés professionnelles territoriales de Santé), médecin généraliste
Christine Sina-Pouliquen, vice-présidente déléguée «santé et offre de soins mutualistes» Harmonie Mutuelle
Patrick Vuattoux, co-président AVECSanté, médecin généraliste à Besançon

Regards croisés : Killian L'helgouarc'h, président de l'InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI)

17h30 Conclusion

Yannis Constantinidès, agrégé et docteur en philosophie, enseignant de philosophie à l'École Éthique Île-de France et d'Humanités Médicales à Paris-III



9h30 Accueil et animation

Éric Henry, président de l'association SPS, médecin généraliste à Auray
Catherine Cornibert, directrice générale de l'association SPS, docteur en pharmacie

9h45 Discours d'ouverture

Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins
Catherine Grenier, médecin conseil national adjoint au directeur général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (Cnam), déléguée aux affaires médicales

10h05 Grand témoignage

Stéphanie Crozat, aide-soignante au CH de Libourne et présidente de la Fédération Nationale des Associations d'Aides-Soignants (FNAAS)

10h20 La parole aux étudiants : quelles attentes pour la santé des jeunes professionnels de la santé ?

Animatrices : Maellys Jégu, coordinatrice projets santé publique de l'association SPS
Catherine Cornibert, directrice générale de l'association SPS

Intervenants :

Marion Da Ros Poli, présidente de l'Association Nationale des Étudiants de Médecine en France (ANEMF),
Imad El Ouargui, président de l'Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD)
Chloé Homberg, présidente de la Fédération Française des Étudiants en Orthoptie (FFEO)
Leïla Jamin, porte-parole de l'Association Nationale des Étudiant-e-s Sages-Femmes (ANESF)
Clémence Miniot, co-présidente Pharmacie Hospitalière (PH) & Innovation Pharmaceutique et Recherche (IPR) (FNSIP-BM)

11h00 Actualités institutionnelles sur la santé des soignants

Éric Henry, président de l'association SPS, médecin généraliste à Auray
Catherine Cornibert, directrice générale de l'association SPS, docteur en pharmacie

11h15 Pause et dédicace des livres sur la santé des soignants

11h45 1^{re} table ronde

**DES CONSTATS À L'ACTION POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE
DES PROJETS CONCRÈTS**

Animatrice : Emmanuelle Pierga, secrétaire générale adjointe de l'association SPS

Introduction : Quentin Gicquel, interne en médecine de santé publique

Intervenants : Anne-Marie Armanteras, présidente de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements santé et médico-sociaux (ANAP)
Hind Bendaoud, directrice générale de Sodexo Santé
Jean-Urbain Hubau, directeur général France de Doctolib

Isabelle Laffont, présidente de la conférence des doyens et doyens des facultés de médecine

Annexe 9 : Bilan des semaines interpro

Nombre de webinaires	6
Nombre d'intervenants	27
Nombre de participants	215



Points appréciés :

- Partage de connaissance
- Diversité des intervenants
- Pluridisciplinarité
- Exemples et cas clinique
- Regards croisés entre les professions

Détails par webinaire :

Webinaire	Nombre de participants	Satisfaction général	Pertinence et clarté du contenu	Qualité technique
Dépistage du diabète	10	4.6/5	4.6/5	3/5
Trouble de la statique pelvienne	135	4.4/5	4.4/5	4.5/5
Téléexpertise en dermatologie	10	4.5/5	4.5/5	4.5/5
Dépistage de l'apnée du sommeil	29	4.3/5	4.4/5	4.5/5
Trouble de l'alimentation et de l'oralité	18	4/5	4.5/	3/5
Prévention des chutes	13	5/5	4.8/5	4.6/5

